Image not found or type unknown

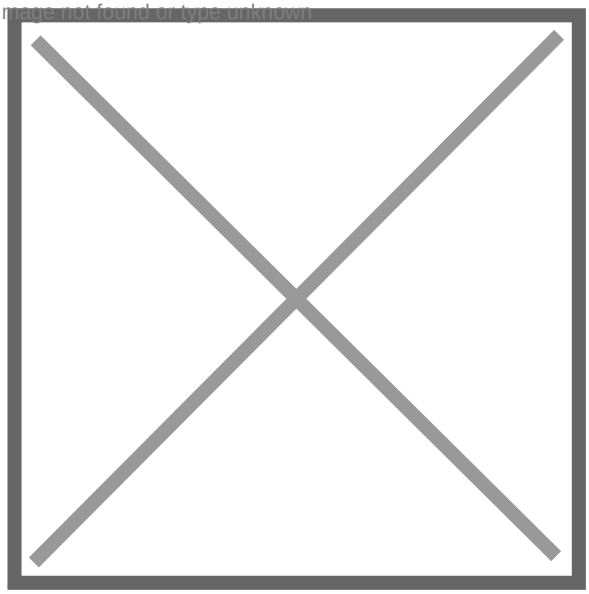

Exoneration fiscale des indemnités de départ à la retraite

Par **ajmp56**, le **13/12/2012** à **17:13**

Bonjour,
Qu'elles sont les conditions pour bénéficier de l'exonération fiscale sur les indemnités de départ lors d'une mise à la retraite à l'initiative de l'employeur.
Cas particulier:
Je suis marin de commerce donc affilié à l'ENIM et non au régime général. L'age de la retraite légale est 55 ans mais n'ayant pas toutes mes années de cotisation je continue à travailler sous ce régime j'ai 58 ans. Mon employeur me propose un départ à la retraite avant d'avoir le nombre d'années maximales en m'informant que je pourrais bénéficier de cette exonération sur les indemnités de départ.
Merci d'avance pour vos informations.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés